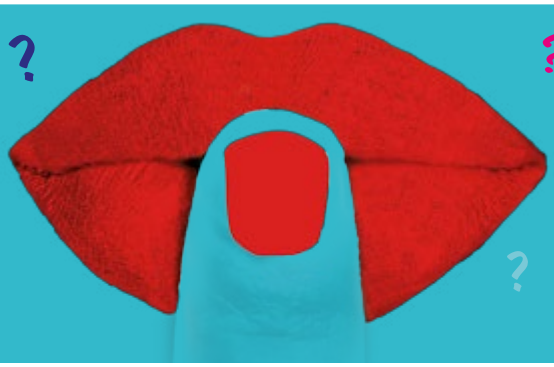

5 ATELIER DPC

Gilles FORMET

Dépression et sexualité.

Expert : Gilles Formet
Animateur : Michèle Pujos-Gautraud

JEUDI 23 MARS 2017 de 9h00 à 12h30

RÉSUMÉ :

Les patients signalent rarement (39%) spontanément leurs difficultés sexuelles alors que si on les interroge ils en parlent dans 69% des cas et les médecins eux même ont souvent des difficultés à aborder ce domaine.
Il convient donc de tenir compte de la sexualité des patients pour éviter que des difficultés sexuelles entrainent des dépressions ou pour éviter l'arrêt de traitements antidépresseurs induisant des effets délétères sur la sexualité.
La mise en place d'un traitement antidépresseur, quand elle est nécessaire, doit s'accompagner d'un discours informatif et pédagogique de la part du praticien, en particulier sur les effets iatrogènes non négligeables sur la sexualité. C'est pourquoi, il s'agira d'éviter des prescriptions de psychotropes inadaptées voire inutiles ou qui conduisent les patients à abandonner leur traitement, devant des tableaux qui ne représentent pas d'éléments de gravité clinique et pour lesquels souvent l'offre d'une écoute suffit.

Ceci permettra en abordant la sexualité au cours des consultations pour dépression ou en recherchant et abordant les troubles dépressifs au cours des consultations pour troubles sexuels d'améliorer la pratique de celles-ci et l'observance thérapeutique et d'éviter des dépressions et des arrêts de traitements pour ces dernières. Ceci devrait permettre ainsi de réduire le coût médico-social.

Ce DPC se déroulera en 4 phases

Une phase d'observation par recueil des pratiques à l'aide de grilles d'audit (avant les assises)

Une phase de formation collective cognitive avec confrontation des pratiques : c'est la phase présentielle qui se déroulera lors des assises et qui permettra de

- Connaître les difficultés sexuelles au cours d'une dépression
- Connaître les difficultés sexuelles induites par les traitements antidépresseurs
- Acquérir des compétences à aborder la sexualité au cours d'une consultation de patient ayant une dépression et/ou ayant des traitements antidépresseurs

Une phase de perfectionnement des connaissances par la proposition de lectures (après les assises).

Une phase d'évaluation des pratiques (postérieurement à la phase 3) sera mesurée par remplissage de grilles d'audit permettant de connaître l'impact des connaissances acquises sur l'évolution des pratiques.

Nombres de participants maximum : 24.
Mode d'exercice du participant : salarié CDS, libéral, autres salariés (y compris hospitaliers sous réserve que l'administration hospitalière prenne en charge ce DPC).
Catégories professionnelle concernées : médecins toutes spécialités.
Type DPC non présentiel avec réunion en 4 étapes.
Non présentielles par internet ou mail ou courrier et
Réunion à Lille lors des assises
Forfait versé au participant (médecin libéral) par l'ANDPC : 450€ en fonction des règles en vigeur.

Confirmer votre choix sur la fiche d'inscription du congres
Validation des inscription sur **www.mondpc.fr / Référence N° 13921700002 session1**
Renseignement : **s.sfscsexo@gmail.com**